



JOUR DE COUPE U.11

Saison 2019/2020

REGLEMENT



ARTICLE 1 – ENGAGEMENT DES EQUIPES

- ✓ 78 équipes sont engagées en Jour de Coupe U11
- ✓ Dont 16 équipes de N1, 29 N2, 33 N3.
- ✓ Toutes les équipes participent au premier tour.

ARTICLE 2 - COMPOSITION DES EQUIPES

- ✓ Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs ou joueuses licenciés(e)s à la F.F.F. ; licences enregistrées au nom du club, correctement et totalement remplies.
- ✓ Les U.9 et U.9 F sont autorisés à pratiquer en U.11 dans la limite de 3 par équipe et avec l'autorisation médicale de pratiquer en catégorie supérieure.
- ✓ Les U.12 F peuvent pratiquer en catégorie U.11.
- ✓ La présentation et la vérification des licences seront exigées avant le début des rencontres.

ARTICLE 3 – DEROULEMENT DES EPREUVES

- ✓ Formule championnat dans chaque poule : toutes les équipes se rencontrent. Les équipes sont réparties en 18 Poules de 4 équipes et 2 de 3 équipes .
- ✓ Ordre des matchs: A contre B, C contre D ; A contre C, B contre D ; A contre D, B contre C.
- ✓ Temps de jeu pour une poule de 4 équipes : 1X16 min par match = 48 minutes (3 matchs)
- ✓ Temps de jeu pour une poule de 3 équipes : 2 X 12= 24 min par match=48 minutes pour (2 matchs)
- ✓ Arbitrage : par tous les clubs présents (prévoir licenciés pour l'arbitre central et assistant)

ARTICLE 4 – ATTRIBUTION DES POINTS

- ✓ Victoire : 3 pts
- ✓ Nul : 1 pts
- ✓ Défaite : 0 pt
- ✓ En cas d'égalité à la fin des matchs de poules entre deux ou plusieurs équipes, il sera tenu compte dans l'ordre :
 - 1-Total Jonglages « Pied libre » et « Tête » des 8 meilleurs joueurs par équipe (puis 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème})
 - 2-Résultat du ou des matchs les ayant opposés
 - 3-Meilleure différence de buts générale
 - 4-Meilleure attaque
 - 5-Epreuve des coups de pied au but (3 tirs au but par équipe)

JOUR DE COUPE U.11

Saison 2018/2019

REGLEMENT



ARTICLE 5 – LES JONGLAGES

- Toutes les équipes doivent effectuer une épreuve de jonglerie avant les rencontres. Les joueurs, par doublette d'adversaires, vont faire leur défi et rapportent les résultats aux éducateurs, qui le notent sur la feuille (même principe que sur les plateaux critérium)
- Déroulement de l'épreuve :
 - ❖ 2 essais par thème et par joueur.
 - ❖ Les surfaces de rattrapages sont autorisées mais non comptabilisées.
Départ ballon à la main autorisé que le premier tour.
- ✓ Objectifs de jonglage par Tour :
 - ✓ 1° tour : 50 jonglages «Pied fort» - 10 jonglages «Pied Faible »
 - ✓ 2° tour : 50 jonglages «Pied fort» - 10 jonglages «Tête»
 - ✓ 3° tour : 50 jonglages «Pied fort» - 20 jonglages «Pied Faible »

ARTICLE 6 – LOIS DU JEU

Le règlement du Foot à 8 sera intégralement appliqué.

ARTICLE 7 – DISCIPLINE

- ✓ Tout joueur exclu lors d'une rencontre ne pourra participer à la rencontre suivante en cas de mauvais gestes.
- ✓ Tout joueur exclu lors d'une rencontre pour des propos injurieux sera exclu pour le restant de l'épreuve.
- ✓ Tout joueur exclu doit être inscrit sur la feuille de bilan.

ARTICLE 8 – RETOUR DES FEUILLES AU DISTRICT

- ✓ Les feuilles d'organisation et matchs / jonglages doivent être renvoyées au District de Loir-&-Cher dans les **48 heures par le club recevant** (par voie postale).
- ✓ La feuille d'organisation doit être signée par les responsables de toutes les équipes présentes.

ARTICLE 10 –

Tous les cas non prévus seront réglés par la commission d'organisation dont les décisions seront sans appel.